



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110123

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 22/10/2024 15H37 C:000032 I:30078
V/REF : 966365
V/Email reçu le Mardi 22/10/2024 a 15H37

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 01263
IMMEUBLE : CARRONIERS 2 - 1263
1 a 13, PLACE DU GYMNASE
01440 VIRIAT

Feillens, le 07 Novembre 2024

Référence Marché: M_230709001-1

LOCALISATION : 3 PLACE DU GYMNASE - VIRIAT - CLEF AGENCE SEMCODA BOURG - LOGT 1005

MOTIF : INTERVENIR POUR AJUSTAGE PORTE SALLE DE BAIN
REPLACEMENT BEQUILLE CHAMBRE 1, CHAMBRE 3 ET SALLE DE BAIN
REPLACEMENT EMBOUT SUR MANIVELLE CHAMBRE 2
REPLACEMENT BEQUILLE SUR FENETRE SEJOUR
MS00001 - MS00021 - MS00042 X3 - MS00064 - MS00051

Donneur d'ordre : Mme C LABALME

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 30 OCTOBRE 2024 A 10H15
REPLACEMENT DE LA SERRURE 1 POINT
REMPALCEMENT DE 4 BEQUILLES DOUBLE (SALLE DE BAIN ET 3 CHAMBRES)
AJUSTAGE DE 2 PORTES (SALLE DE BAIN ET CHAMBRE)
REPLACEMENT MANIVELLE DE VOLET ROULANT (EN ACCORD AVEC MME LABALME)

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement	1	40,45	40,45
4,00	MS00019-Rempl.Béquille mét.chromé carr7m	1	15,16	60,64
2,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	1	40,45	80,90
1,00	MS00068-Rempl.d'1 manivelle	1	101,13	101,13

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENES

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110123

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	283,12
T.V.A. a 10,00%	28,31
TOTAL T.T.C.En EURO	311,43

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 966365 du 22/10/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

3 PLACE DU GYMNASE

LES CARONNIERS

01440 VIRIAT

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

01263-00002-00001-00005 H / Type 4

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230709001-1

Délai

Date limite exécution : 06/11/2024

Observations

MUT/KHALILD 16.10.24/LV

CLEF A L AGENCE

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	40,45	40,45	4,05	44,50
MS00021 Ajustage de porte intérieure, compris ajustage de la gâche, graissage des gonds et resserrage des garnitures de béquillage, y compris toutes sujétions PORTE SDB	1,00	40,45	40,45	4,05	44,50
MS00042 Béquille double alu anodisé carré de 7 mm avec tige à cylindre, y compris toutes sujétions CH 1/CH3/SDB	3,00	30,34	91,02	9,10	100,12
MS00064 VOLETS ROULANTS EMBOUT MANIVELLE CH 2	1,00	10,00	10,00	1,00	11,00
MS00051 Béquille pour ouvrant à la français y compris toutes sujétions de pose F SEJOIR	1,00	30,34	30,34	3,03	33,37

Total H.T.	212,26
Total TVA	21,23
Total TTC	233,49

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE



Bon de Commande

N° : 966365 du 22/10/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

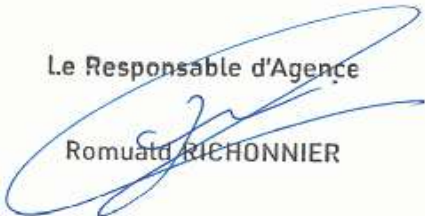
01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par LABALME CHRISTELLE le 22/10/2024

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **3 PLACE DU GYMNASSE LES CARONNIERS 01440 VIRIAT**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **22/10/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 966365